



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>DEV-2019-111</b>
<b>DIRECTION :</b>	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE LA PROMOTION		
<b>SERVICE :</b>	N/A		
<b>DATE :</b>	8 août 2019		
<b>OBJET :</b>	Modification à la résolution CV-2018-02-32 « Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente »		

<p><b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE</b> (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)</p> <p>Le conseil de la Ville autorisait, le 9 avril 2018, la vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas).</p> <p>Plusieurs discussions ont eu lieu avec le promoteur (Bases.ai) depuis l'adoption de cette résolution compte tenu que ce dernier projette l'implantation d'un campus technologique et nécessite l'acquisition d'autres parties de lots. De plus, la Ville n'a pas été en mesure de statuer sur l'échéancier de réalisation des travaux d'aménagement des infrastructures municipales dans le secteur (phases 3 et 4) et de gestion des matériels de déblai-remblai (phragmite et autres) nécessaires à la première phase de leur projet cet automne avant le mois de juin dernier. En ce sens, il est nécessaire de modifier la date prévue de signature compte tenu des différents délais dans ce dossier.</p> <p>De plus, suivant les commentaires du promoteur, la clause 4.15 de l'offre d'achat doit être modifiée compte tenu que le promoteur ne peut garantir la valeur foncière d'un bâtiment mais bien le montant de la compensation pour la valeur foncière, une nouvelle clause a donc été libellée, validée juridiquement et acceptée par le promoteur.</p>
<p><b>2.1-ORIENTATION PROPOSÉE</b> (Quelle est la décision souhaitée?)</p> <p>Remplacer l'offre d'achat acceptée par la résolution CV-2018-02-32 par celle annexée à la présente.</p>

<p><b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES</b> (Avantages/Inconvénients/Impacts)</p> <p>N/A</p>
---

<p><b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b></p> <p>Adoption à la séance du conseil de la ville du 19 août 2019 pour permettre la signature de l'acte notarié le plus rapidement possible.</p>
---

**5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

L'acte doit être signé à la fin août.

CE du 19 août 2019

CV du 19 août 2019

**6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)**

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
N/A				
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%
Commentaire :				

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)****MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :**

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Marie-Ève Roy, DAJ	Validation légale des nouvelles clauses 4.15 à 4.17	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	10/07/2019
Explication :			

8-RECOMMANDATION (énoncé)
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2018-02-32 «Vente d'une partie du lot 6 164 914 du cadastre du Québec à 10574201 Canada inc. (terrain situé sur la rue Albert-Dion, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente» pour remplacer «à la fiche de prise de décision DEV-2018-038» par «à la fiche de prise de décision DEV-2019-111 ».

9-LISTE DES PIÈCES JOINTES
DEV-2019-111-ANNEXE 1 – Offre d'achat

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Philippe MEURANT	Directeur	08/08/2019
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Tommy Grégoire	Coordonnateur	08/08/2019
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Philippe Meurant	Directeur	08/08/2019
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	12/08/2019